**Les ambiguïtés**

**Objectif**

Savoir repérer les ambiguïtés et être en mesure de les expliquer en termes linguistiques

**Plan**

1. Qu’est-ce qu’une ambiguïté ?

2. Les ambiguïtés morphologiques et lexicales

2.1. Les termes polycatégoriels

2.2. Les mots grammaticaux polysémiques

3. Les ambigüités syntaxiques

3.1. Le rattachement des syntagmes prépositionnels et adjectivaux

3.2. La fonction des syntagmes

4. Les ambigüités prédicatives

4.1. Restituer les arguments

4.2. Restituer les prédications

4.3. Retrouver l’incidence des circonstants

**Références**

Fuchs, C. (1996) *Les ambiguïtés du français*, Éditions Ophrys.

**1. Qu’est-ce qu’une ambiguïté ?**

L’ambiguïté est inscrite au coeur de toutes les langues. Chacun se trouve confronté à ce

phénomène.

Il y a ambiguïté lorsqu’à une forme unique correspondent plusieurs significations,

**mutuellement exclusives**, entre lesquelles le récepteur doit choisir.

On pourrait comparer les expressions ambiguës aux images susceptibles d’être « lues » de

deux façons différentes, mutuellement exclusives, comme le célèbre portrait intitulé « Ma

femme et ma belle-mère » de William Hill :

Photo

Chacune des lectures de telles images ambiguës est exclusive de l’autre ; il a été montré que

la constitution d’une forme globale repose sur le rejet de l’autre structuration possible : si l’on

voit la jeune fille, on ne voit pas la vieille femme (et inversement), le passage d’une

configuration à l’autre supposant un effort volontaire de déstructuration puis de

restructuration.

De la même façon, le récepteur placé devant une ambiguïté linguistique effective méconnaît

souvent l’existence de l’alternative : son interprétation tend alors à se fixer sur l’une des deux

solutions, occultant ainsi l’accès à l’autre lecture. Cet effet de « bascule » dans la perception

des formes ambiguës, qu’elles soient visuelles ou linguistiques, s’explique par le caractère

**mutuellement exclusif** des configurations signifiantes en concurrence : un choix est imposé

au récepteur, qu’il en ait conscience ou non.

L’ambiguïté est intéressante en pathologie car justement il a été montré que l’aphasique est

incapable de percevoir les deux solutions d’une phrase ambigüe. Par exemple, voici en (1)

une phrase proposée à un malade avec pour consigne : « Il manque un seul élément ». Il y a,

pour le normal, deux solutions de correction possible :

(1) On a trouvé les sous la tirelire

a. = il manque une préposition devant « la tirelire » : « On a trouvé les sous dans

la tirelire »

b. = il manque un nom après « les » : « On a trouvé les billets sous la tirelire »

Les aphasiques sont capables de corriger de la même façon qu’en a. mais ils sont incapables

de proposer l’autre solution. Si on leur fournit le nom « billets », leur réponse est la suivante :

« on a trouvé les billets dans la tirelire », qui correspond au sens de la phrase initiale.

L’aphasique adhère au premier statut linguistique de l’élément « sous » (en tant que nom) et

ne peut en envisager une autre (en tant que préposition par exemple). Il n’est donc plus

possible pour l’aphasique d’imputer à un même matériau linguistique, en l’occurrence

« sous », deux valeurs lexicales différentes.

La **disparition de l’ambiguïté**, non pas celle du lecteur qui lit l’énoncé de l’aphasique mais

celle du malade lui-même, définit précisément le langage pathologique

**2. Les ambigüités morphologiques et lexicales**

**2.1. Les termes polycatégoriels**

Pour comprendre le sens d’un mot dans une phrase, il faut déterminer correctement le

fonctionnement syntaxique de ce mot, ce qui suppose au préalable de reconnaître sa catégorie

morphosyntaxique. Or en français, de très nombreux mots, souvent parmi les plus fréquents

de la langue, sont susceptibles d’être analysés en termes de plusieurs catégories

morphosyntaxiques différentes : c’est ce qu’on appelle la **polycatégorie**.

Ainsi, des mots comme *bois, figure* ou *cache* peuvent être des noms ou des verbes :

(2) Du *bois* vert/Je *bois* mon café

(3) Il se lave la *figure*/Il se *figure* qu’il est arrivé

(4) Il a trouvé une bonne *cache*/Il *cache* son trésor

De même, des mots aussi courants que *le, la, les, l’* sont tantôt des articles (définis), tantôt des

pronoms (personnels en fonction d’objet) ; *du* et *des* sont tantôt des articles (partitifs), tantôt

la contraction d’une préposition et d’un article défini (*de + le, de + les*).

De telles ambiguïtés restent la plupart du temps **virtuelles**. La prise en compte du contexte

morphosyntaxique immédiat entourant le mot polycatégoriel permet en effet souvent de

choisir la bonne catégorie et donc la bonne signification : dès lors que *bois* est précédé de *du*,

on sait qu’il s’agit d’un nom, dès lors que *bois* est précédé de *je*, on sait qu’il s’agit d’un verbe.

Il arrive pourtant qu’une phrase contenant plusieurs termes polycatégoriels soit

**effectivement** ambiguë. En voici un exemple :

(5) Cet homme brave la tourmente

= cet homme courageux la harcèle

= cet homme affronte la tempête

Cette phrase est ambiguë car les mots qui la composent peuvent appartenir à différentes

catégories. En effet, dans l’une des interprétations, « brave » est un adjectif, « la » un pronom

personnel et « tourmente » un verbe ; dans l’autre interprétation, « brave » est un verbe, « la »

un déterminant et « tourmente » un nom.

**2.2. Les mots grammaticaux polysémiques**

La polysémie affecte des unités de toutes catégories morphosyntaxiques : outre les unités

lexicales (noms, verbes, adjectifs, adverbes), on la trouve également à l’oeuvre dans les unités

grammaticales, comme les conjonctions, les prépositions, les adverbes, les auxiliaires, etc. Par

exemple, avec les auxiliaires modaux :

(6) Pierre peut venir ce soir

= Il a la possibilité, la permission, de venir

= Il est possible qu’il vienne

**Exercice 1**

Expliquez pourquoi les phrases suivantes sont ambiguës :

(1) La petite brise la glace

(2) Veux-tu voter pour moi ?

(3) Le cuisinier sale la note

(4) Vous devez le savoir

(5) Paul dort encore

**3. Les ambigüités syntaxiques**

Reconstruire la structure syntaxique de la phrase, c’est reconstituer les emboitements

successifs des syntagmes, c’est-à-dire la hiérarchie des constituants : pour savoir où rattacher

un syntagme, il faut pouvoir déterminer si ce syntagme est contenu ou non dans le syntagme

précédent, c’est-à-dire délimiter les frontières des syntagmes à mesure que l’on tente de les

hiérarchiser. Or ce travail, nécessaire à la compréhension de la phrase, se heurte généralement

à une multiplicité de solutions possibles.

**3.1. Le rattachement des syntagmes prépositionnels**

Un **syntagme prépositionnel** peut dépendre syntaxiquement d’un verbe, d’un adjectif ou

d’un nom. Il y a ambiguïté lorsque, dans une séquence, un groupe prépositionnel suit

plusieurs constituants de ce type, qui tous représentent des points de rattachement possibles

pour le groupe prépositionnel. Voici un exemple où le SP suit un nom qui lui-même suit le

verbe dont il est l’objet : le choix se joue entre un rattachement à N ou un rattachement à V :

(1) Paul regarde le toit de la tour

= C’est le toit de la tour que Paul regarde (V (N SP)) : le SP « de la tour » est

complément du nom « toit »

= C’est de la tour que Paul regarde le toit ((V N) SP) : le SP « de la tour » est

complément circonstanciel de lieu du verbe « regarder »

Un **syntagme adjectival** peut dépendre syntaxiquement d’un nom ou de certains verbes. Il

y a ambiguïté lorsque, dans une séquence, un syntagme adjectival suit plusieurs constituants

de ce type, qui sont autant de points de rattachement possibles. Voici un exemple où l’adjectif

suit un nom objet qui lui-même suit un verbe :

(2) Je bois mon café chaud

= mon café chaud, je le bois ; c’est mon café chaud que je bois (V (N A)) : l’adjectif

« chaud » est épithète liée au nom « café »

= mon café, je le bois chaud ; c’est mon café que je bois chaud ((V N) A) : l’adjectif

« chaud » est attribut de l’objet « mon café »

**3.2. La fonction des syntagmes**

Les ambiguïtés qui ont trait à la fonction des syntagmes tiennent d’une part à ce qu’une même

marque grammaticale (ou une absence de marque) peut correspondre à plusieurs fonctions

distinctes, et d’autre part à ce qu’une même place sur la chaîne peut être occupée par des

termes ayant une fonction différente.

Ainsi l’incertitude sur la fonction syntaxique d’un terme donné peut être due à **l’absence**

**d’une unité grammaticale** explicite, par exemple :

(3) Il attend la nuit

= il attend que la nuit vienne (objet direct)

= il attend (quelque chose ou quelqu’un) pendant la nuit (circonstant de temps)

Il existe des places ambiguës, qui, dans certaines constructions syntaxiques, peuvent être

occupées par des termes assurant des fonctions différentes. Parmi ces constructions, on peut

citer notamment les constructions **interrogatives partielles**, comme :

(4) Quel auteur cite ce conférencier ?

= quel est l’auteur qui (sujet) cite ce conférencier (objet) ?

= quel auteur (objet) ce conférencier (sujet) cite-t-il ?

**Exercice 2**

Expliquez pourquoi les phrases suivantes sont ambiguës :

(1) Il a retrouvé la voiture endommagée

(2) Il a dit qu’il donnerait son avis par fax

(3) J’ai parlé au professeur de football américain

(4) Laissez-moi cinq minutes

(5) Nadine couvre la corbeille de fleurs

(6) J’ignore quels ennemis redoutaient les soldats

**4. Les ambiguïtés prédicatives**

Les ambiguïtés prédicatives concernent la structuration de la phrase en **propositions sousjacentes**.

Il s’agit de retrouver les **relations prédicatives** qui articulent prédicats, arguments

et circonstants, c’est-à-dire d’identifier ces différents éléments et de reconstituer des relations

non immédiatement appréhendables « en surface ».

**4.1. Restituer les arguments**

Il existe en français certaines constructions dans lesquelles un groupe nominal donné peut

être interprété de plusieurs façons quant au type d’argument qu’il représente par rapport au

prédicat. Ce sont en particulier des constructions avec un verbe à **l’infinitif**, et des

constructions avec une **nominalisation**.

Ainsi, dans une **construction causative** (*faire* + Vinf), un nom objet du complexe verbal

suit le verbe à l’infinitif, ou bien un pronom clitique objet précède ce complexe. Ce nom (ou

ce pronom) peut être compris soit comme premier argument, soit comme second argument

du prédicat que représente le verbe à l’infinitif. Par exemple :

(1) Faites-le voir !

= faites qu’il voie ! (*le* = support du verbe *voir*)

= faites qu’on le voie, montrez-le ! (le = objet du verbe voir)

Dans le même type de construction, le nom objet du verbe à l’infinitif est suivi d’un groupe

prépositionnel constitué d’un nom introduit par *à*, ou bien un pronom clitique (équivalent à

« *à* N ») précède *faire*. Le groupe « *à* N » ou le pronom clitique est susceptible d’être compris

soit comme premier argument, soit comme troisième argument (bénéficiaire) du prédicat.

Par exemple :

(2) J’ai fait faire un costume à Pierre

= j’ai fait faire un costume par Pierre (Pierre = agent du prédicat « faire »)

= j’ai fait faire un costume pour Pierre (Pierre = bénéficiaire du prédicat « faire »)

Concernant les constructions où un prédicat apparaît sous forme d’une **nominalisation** (il

s’agit de structures du type : N1 *de* N2, où N1 est un prédicat nominalisé), la question est

alors de savoir si le N2 doit se comprendre comme premier ou comme second argument du

prédicat réalisé sous la forme nominale N1. Par exemple :

(3) Le choix du médecin peut se discuter

= le choix que fait le médecin (*médecin* = premier argument du prédicat « choisir »)

= le choix que (le patient) fait du médecin (*médecin* = second argument du prédicat

« choisir »)

**4.2. Restituer les prédications**

Il existe en français certaines constructions dans lesquelles la présence en surface d’un groupe

peut être interprétée de plusieurs manières, selon la façon dont on restitue les relations

prédicatives sous-jacentes. Il s’agit d’une part de constructions dites **elliptiques** et d’autre

part de constructions dites **réduites**.

On peut considérer qu’il y a ellipse dans les constructions **comparatives** et dans certaines

constructions coordonnées. L’incertitude porte alors sur le statut du groupe (généralement

nominal) présent en surface, introduit par une conjonction : il peut en effet être compris

comme premier ou comme second argument de la relation prédicative sous-jacente. Par

exemple :

(4) Georges admire Marie autant que Jean

= autant que Jean admire Marie (le GN *Jean* est interprété comme premier argument

du prédicat sous-jacent « admirer »)

= autant que Georges admire Jean (le GN *Jean* est interprété comme second

argument du prédicat sous-jacent « admirer »)

Après certains verbes, dits d’ « attitude propositionnelle » (comme *juger, croire, trouver, voir*,

etc.), une suite composée d’un nom suivi d’un adjectif qualificatif peut être comprise de deux

façons différentes : l’adjectif peut être interprété comme une épithète du nom avec lequel il

constitue un GN complexe objet du verbe, ou bien il peut être interprété comme un attribut

du nom objet. Dans les deux cas, la suite « nom + adjectif » peut être comprise comme

équivalant à une prédication sous-jacente « nom (*être*) adjectif » ; mais dans le premier cas, il

y a équivalence avec une proposition **relative**, alors que dans le second cas il y a équivalence

avec une proposition **complétive**. Par exemple :

(5) Le magistrat juge les enfants coupables

= le magistrat juge les enfants (qui sont) coupables (réduction de relative)

= le magistrat juge (que) les enfants (sont) coupables (réduction de complétive)

Ce type d’ambiguïté n’est pas sans rappeler celui que nous avons déjà évoqué au niveau de

l’analyse syntagmatique, concernant le double rattachement possible de certains adjectifs, soit

comme épithètes soit comme attributs d’un nom objet (*Elle boit son café chaud*), à cette

différence près que dans de tels exemples, le fonctionnement de l’adjectif comme attribut de

l’objet ne peut pas s’analyser comme une réduction de complétive *(\*Elle boit que son café est*

*chaud*). Mais, qu’il s’agisse de *Il juge les enfants coupables* ou de *Elle boit sont café chaud*, il faut dans

les deux cas déterminer **l’incidence** de l’adjectif : incidence au seul nom objet, ou bien

incidence à la relation entre le verbe et l’objet.

**4.3. Retrouver l’incidence des circonstants**

Il existe un cas spécifique de pluralité d’incidences intra-prédicatives, que l’on appelle la

« dépendance à (plus ou moins grande) distance ». Il s’agit du cas où un circonstant précède

une série de prédications emboîtées au sein d’une phrase complexe.

Ainsi dans des structures **interrogatives** partielles portant sur un circonstant initial, ce

dernier peut être incident soit au prédicat principal, soit au prédicat de la complétive

emboîtée, par exemple :

(6) Quand as-tu affirmé que Paul était mort ?

= tu as affirmé quand, que Paul était mort ? (*quand* incident à « toi affirmer »)

= tu as affirmé que Paul était mort quand ? (*quand* incident à « Paul mourir »)

**Exercice 3**

Expliquez pourquoi les phrases suivantes sont ambiguës :

(1) Je l’ai souvent entendu chanter

(2) La peur du gendarme

(3) Cette femme aime son fils plus que son mari

(4) Je lui ai fait dire que Pierre ne viendra pas

(5) Paul croit sa secrétaire mariée

(6) A qui as-tu dit que Jean téléphonera ?